

POLITIQUE

Ambiance électrique au conseil

L'examen du budget municipal s'est déroulé hier dans un climat de haute tension. Le Channel et les enrochements se sont invités au débat.

GRÉGORY FAUCQUEZ

La réunion du conseil municipal a débuté ce mardi après-midi sur une note d'émotion électrique. Avant même le rituel discours introductif du maire, et l'appel des élus, le conseiller municipal Respirer Calais-LFI Jean-Philippe Lannoy a écopé de deux rappels au règlement. Voulu user de son droit à la parole concernant l'ordre du jour, l'élu d'opposition voulait savoir si le vœu en soutien aux salariés de Meccano, déposé par le groupe Respirer Calais, était inscrit à l'ordre du jour. Mais il n'a obtenu du maire que des remontrances : « Je suis maître de l'ordre du jour ! » a répété Natacha Bouchart. Et on n'a plus entendu parler du vœu.

ENCORE DES PARKINGS.

Le conseiller Respirer Calais-EELV Jean-Pierre Moussally n'a pas été mieux loti après avoir interpellé le maire sur le 125 de la rue Chateaubriand, terrain construit racheté par la Ville. Jean-Pierre Moussally qualifie le parking prévu à cet endroit de signe « d'aveuglement à rebours de nos intérêts immédiats en matière de climat. Pourquoi pas un parc ou une aire de jeux ? »

Le maire rétorque que l'immeuble en question « était en état de péril imminent. Si vous assistiez aux réunions de quartier vous sauriez que ces programmes se font avec les habitants ! Un parking est prévu, effectivement, mais aussi des espaces verts. »

Ce qui n'empêchera pas Jean-Pierre Moussally de revenir à la charge à propos du 28 rue Colbert, et de la friche des Quatre Coins. Au point d'agacer le conseiller municipal de la majorité Pierre Caron, accusant son collègue de pratiquer « l'écologie punitive », mais surtout de méconnaître les besoins des Calaisiens exprimés lors des réunions publiques. « Et c'est un jeune qui vous le dit ! » se réjouit Natacha Bouchart à l'attention de l'élu Vert, qui glisse en retour : « Ça fait peur... »

Ce thème de la méconnaissance des besoins des habitants aura d'ailleurs été le carburant des nombreux et agités débats de cette réunion du conseil municipal. Sur le Channel même, quand Jean-Philippe Lannoy note que la subvention municipale est annoncée à 550 000 euros, alors que « la convention prévoit 900 000 euros. » Un choix de la majorité qui scandalise aussi l'élu de Respirer Calais Louise Druelle, accusant l'autre camp de mettre en péril la prochaine saison du Channel : « Le Channel appartient à tous les Calaisiens, même si on ne vous y voit jamais ! »

LE CHANNEL EST À TOUT LE MONDE

Natacha Bouchart joue l'apaisement : « Je ne dis rien sur le Channel, et pourtant on m'attaque en permanence. Calais est l'une des villes qui subventionne le plus sa scène nationale et j'en suis fière. Son actuel directeur a fait de très belles choses mais, à un moment donné, il faut savoir passer la main. On n'est pas stupides au point de se séparer de notre scène nationale, mais rien ne justifie qu'on arrive à ces extrémités. » Là encore, c'est un jeune élu qui vient à la rescousse du camp majoritaire, Hugo Marcotte-Ruffin, un

NATACHA BOUCHART ET LOUISE DRUELLE BATAILLENT SUR LES ROCHERS

La balle de la sécurité lancée par le RN a rebondi dans le camp du socialiste Respirer Calais Nicolas Vernalde, qui l'a renvoyée avec un effet tout autre : « Les coûts des enrochements sont-ils pris sur le budget de la Ville ou à charge de l'État ? » Le maire rétorque : « Je comprends que vous ne soyez pas d'accord. Mais je n'ai pas d'autre solution et ce n'est pas que ça me lasse plaisir. Mais je sais aussi que les riverains en sont contents, parce qu'ils sont apaisés. » Cette déclaration du maire a fait sortir de ses gonds Louise Druelle : « Il y a aussi des riverains qui n'aiment pas ces enrochements, notamment parce qu'ils nous confisquent des espaces de promenade ! Et avez-vous remarqué qu'il y a des tentes qui poussent quand même entre les rochers ? Des initiatives ont prouvé qu'il est possible de faire de l'hébergement de petits groupes, notamment d'exilés mineurs. Mais la question est de savoir ce qu'on fait des Droits de l'Homme ! »



Le vote du budget a été le détonateur de nombreux débats sur la politique de Natacha Bouchart dans sa globalité.

habitué de la scène nationale : « La gauche n'a pas le monopole du Channel ! Jamais la municipalité ne s'est immiscée dans la programmation et, comme vous le dites, le Channel appartient à tout le monde. » Sur la question posée par Jean-Philippe Lannoy, l'adjoint à l'attractivité du territoire Pascal Pestre répond : « Le directeur du Channel a annoncé qu'il organise une manifestation le 6 mai. Une manifestation qui n'est pas dans le programme, et qui est dirigée

contre la Ville... Dans ces conditions, à moins d'être stupides, nous n'allions pas accorder la subvention complète. De plus, cette manifestation contre la Ville n'empêche pas le directeur du Channel de nous réclamer la police municipale et du barriérage... » Selon Jean-Philippe Lannoy cette manifestation du 6 mai est pourtant étrangère à la subvention municipale « car elle va reposer sur du bénévolat. » Pascal Pestre n'a que faire de cet argument : « Notre position est

clair : on ne continue pas avec ce directeur. Vous nous accusez de chantage, mais des leçons de chantage, on pourrait en prendre du Channel... »

SÉCURITÉ D'ABORD

Des choix budgétaires il n'a pas finalement pas été beaucoup questions, hormis peut-être sur la question des machines. Les oppositions se sont surtout dressées contre des choix de politique générale. Pour l'élu RN Marc de Fleurian, la majorité ne va pas assez loin : pas assez de poumons verts, pas assez de policiers municipaux et pas assez de caméras. Il interroge également le maire sur le centre social Matisse, au Beau-Marais. Natacha Bouchart répond : « Les poumons verts, ça ne fait pas en six mois mais à terme il y en aura dix minutes à pied de chaque habitation. Notre programme n'est pas le vôtre et ce que souhaitez en termes de policiers et de caméras générerait des coûts de fonctionnement énormes, alors même que nous avons augmenté l'effectif de la police municipale. Quant au centre social Matisse, il fait l'objet d'un programme précis, qui est prêt. » Il y est notamment question d'un magasin solidaire. ■